79e ANNÉE, No 275 — LE NUMERO : 10 CENTIMES — Vendredi et samedi, 23 et 24 novembre 1917

Tarif des annonces
Annonces, la ligne 0.50
Ann. financières (avis d'assembl. de soc.) 1.00
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic. » 2.00
Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.
On traite à forfait pour les annonces périodiques.
S'adr. bur. du journal.

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

Abonnements postaux
1 mois . . . 1.75
3 mois . . . 5.25
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bureaux de postes ou aux facteurs.
BUREAUX
Rue de la Croix, 29, Namur.

LA GUERRE

COMMUNIQUES ALLEMANDS

Berlin, 21 novembre, soir. — Sur le champ de bataille au Sud-Ouest de Cambrai, d'importantes forces anglaises ont attaqué de nouveau, à partir de midi. Les combats ne sont pas encore terminés. Au cours de l'après-midi, de vigoureuses attaques françaises se sont déclanchées sur la ligne de front entre Craonne et Berry-au-Bac. Dans l'Est, rien de particulier. D'Italie, rien de nouveau.

Berlin, 22. — **A l'Ouest.**—Armées du feld-maréchal prince héritier Rupprecht de Bavière: En Flandre, le combat d'artillerie s'est borné à un feu de diversion, qui est devenu plus violent le soir seulement entre Poelcapelle et Passchendaele.

Au Nord de Lens et au Sud de la Scarpe, nous avons repoussé des attaques prononcées par des détachements anglais.

Près de Riencourt, la forte recrudescence du feu de l'artillerie, hier matin, n'a été suivie que de faibles attaques anglaises qui se sont écroulées sous notre feu.

Au Sud-Ouest de Cambrai, la bataille continue. En mettant en ligne des masses d'automobiles blindées et de troupes d'infanterie et en lançant sa cavalerie à l'attaque, l'ennemi a tenté de percer nos lignes à tout prix, résultat que la première journée de son offensive ne lui avait pas donné. Il n'a pas réussi. Il est vrai qu'il a pu gagner un peu de terrain au delà de nos lignes les plus avancées, mais il n'a pas atteint de résultat plus important. La contre-attaque de notre vaillante infanterie a atteint les formations ennemies alors qu'elles avaient été efficacement prises sous le feu de notre artillerie et de nos mitrailleuses et que leurs rangs étaient largement éclaircis. Sur la rive occidentale de l'Escaut, l'ennemi a battu en retraite sur Anneux et Fontaine, tandis que, sur la rive orientale, nous le rejetions dans ses positions de départ au Sud de Rumilly. Devant et derrière nos lignes, les débris des automobiles blindées détruites par la canonnade parsèment tout le champ de bataille. Nos aviateurs et nos automobiles armées de canons ont eu une part prépondérante à leur destruction. Au crépuscule, les opérations se sont ralenties sur le champ de bataille. Au Sud de Vendhuile, l'ennemi n'a pas renouvelé ses attaques.

Dans le secteur du front situé au Sud de Saint-Quentin, un important détachement français a pénétré dans notre première ligne; il en a été expulsé par une contre-attaque.

Armées du prince héritier allemand : En connexion avec l'attaque anglaise, les Français ont commencé à diriger de fortes attaques contre nos positions établies entre Craonne et Berry-au-Bac; elles ont été précédées d'un violent combat d'artillerie qui a sévi depuis l'aube tout le long de la journée, avec de courtes interruptions. Au Nord-Est de la Ville-au-Bois, les Français sont restés nichés sur un point. Dans les autres secteurs, nous avons repoussé l'ennemi par notre feu et l'avons expulsé par des corps à corps à des endroits où il avait réussi à pénétrer dans nos positions.

Nos troupes ont exécuté des opérations fructueuses et fait des prisonniers.

Le lieutenant Böhme a descendu un avion ennemi, remportant ainsi sa vingt-deuxième victoire aérienne.

Sur le théâtre de la guerre à l'Est et sur le front en Macédoine, rien de particulier à signaler. Le lieutenant von Eschwege a remporté sa vingtième victoire aérienne en descendant un ballon captif.

Front italien. — Entre la Brenta et le Piave, des tirailleurs impériaux du Tyrol et des troupes du Wurtemberg ont pris d'assaut le sommet du mont Fontana Secca et celui du mont Spinuccia.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Vienne, 22. — A l'Ouest du mont Meletta, les attaques italiennes ont été repoussées par des contre-attaques.

Entre la Brenta et le Piave, des tirailleurs impériaux du 1er régiment et des troupes wurtembergeoises ont pris d'assaut le monte Fontana Secca et le mont Spinuccia. Sur le mont Fontana Secca, nous avons fait prisonniers 200 alpins.

Sur le théâtre de la guerre à l'Est et en Albanie, rien de nouveau à signaler.

COMMUNIQUE BULGARE

Sofia, 21. — **Front macédonien.** — A l'Ouest de Bitolia et sur les deux rives du Vardar, grande activité intermittente de l'artillerie.

Entre la Czerna et le Vardar, trois avions ennemis ont été descendus au cours de combats aériens; un quatrième est tombé sous le feu de notre artillerie dans la vallée de la Strouma.

Sur le front de la Dobroudcha, près de Tulcea, feu de diversion habituel.

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Paris, 21, 3 h. — Au cours de la nuit, nous avons réussi plusieurs poussées dans les lignes allemandes au Nord et au Sud de Saint-Quentin. Nous avons ramené des prisonniers. En fin de journée, le combat d'artillerie a été violent dans la région du bois de Chaume. Sur le restant du front, rien à annoncer.

11 h. soir. — A l'Ouest de la Miette, nous avons attaqué aujourd'hui, vers 3 h., la ligne avancée allemande, au Sud de Juvincourt, sur un front d'environ 1 kilomètre et une profondeur moyenne de 400 mètres. Nos troupes ont atteint tous leurs buts et ont enlevé à l'ennemi de forts points de défense. Au cours de cette entreprise, nous avons fait 175 prisonniers. Entre la Miette et l'Aisne, nos patrouilles ont ramené environ 40 prisonniers. Le combat d'artillerie a été animé dans toute cette région.

Sur les deux rives de la Meuse, des tentatives d'attaques ennemies contre nos petits postes ont été déjouées par notre feu. En Haute Alsace, un coup de main ennemi au Nord de Largissen a également échoué.

Armée d'Orient. — Dans la région de la Strouma, combats aériens au cours desquels un aéro ennemi a été abattu. A l'Ouest du Wardar, près d'Aadschibari, l'ennemi a été refoulé. Un prisonnier est resté entre nos mains. Activité d'artillerie au Nord de la boucle de Monastir.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 21. — Hier matin, notre IIIe armée, sous les ordres du général sir Julien Byng, a prononcé quelques attaques entre Saint-Quentin et la Scarpe. Ces attaques ont été déclanchées sans préparation d'artillerie. Chaque fois, l'ennemi a été complètement surpris. Sur un large front et sur une profondeur variant de quatre à cinq milles, nos troupes ont pénétré dans les positions ennemies et ont fait quelques milliers de prisonniers; en outre, elles se sont emparées d'un certain nombre de canons. Nos opérations continuent.

Au cours de notre attaque sur le front de bataille principal, un grand nombre de tanks ont appuyé la marche en avant de l'infanterie; ils ont traversé les obstacles en fil de fer barbelé de l'ennemi, établis solidement sur une très grande largeur. Passant dans les brèches ainsi faites par les tanks, des régiments anglais, écossais et irlandais ont maîtrisé les avant-postes ennemis et se sont emparés, sur tout le front, de toute la première position de défense de la ligne Hindenburg.

Conformément au plan établi, notre infanterie et nos tanks ont continué à avancer; ils ont conquis la deuxième position de défense des Allemands sur une profondeur de plus d'un mille; cette position constitue un point d'appui de la ligne Hindenburg. Au cours de leur marche en avant, des troupes de l'Est de l'Angleterre se sont emparées, après un combat acharné, de Bonavis et du plateau boisé qui s'étend à proximité. Des régiments de tirailleurs et d'infanterie légère se sont emparés de la Vacquerie et des ouvrages de défense établis sur l'éperon connu sous le nom de « Welsche Kam », D'autres troupes anglaises ont conquis le village de Ribécourt et se sont frayé un passage à travers le bois de Coutlet. Des bataillons territoriaux de highlanders ont franchi un large ravin et pénétré dans Flesquières, où se livrent de violents combats.

Des territoriaux du West-Riding se sont emparés d'Havrincourt et des tranchées allemandes établies au Nord du village, tandis que des bataillons de l'Ulster, couvrant leur flanc gauche, avançaient vers le Nord, le long de la rive occidentale du canal du Nord. Plus tard dans la matinée, notre marche en avant a continué sur tous les points; nous avons rapidement progressé. Des bataillons anglais, écossais, irlandais et du Pays de Galles ont franchi le canal près de Masnières et se sont emparés de Marcoing et du Nouveau-Bois.

Les troupes du West-Riding, après avoir conquis Havrincourt, ont fortement avancé à l'Est du canal du Nord; elles se sont emparées des villages de Graincourt et d'Anneux et ont conquis, en collaboration avec les troupes de l'Ulster qui opéraient à l'Ouest du canal, toute la ligne allemande vers le Nord jusqu'à la route Bapaume-Cambrai.

Des troupes territoriales de l'Ouest du Lancashire ont pénétré dans les positions ennemies établies à l'est d'Epehy. Entre Bullecourt et Fontaine-les-Croisilles, des troupes irlandaises se sont emparées d'importantes parties de la ligne Hindenburg.

Le nombre des prisonniers, des canons et du matériel de guerre tombés entre nos mains n'a pu encore être établi.

Le temps beau et calme qui a favorisé les préparatifs de nos attaques s'est transformé hier matin. La nuit, il a plu à verse; en ce moment, le vent souffle en tempête.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 21. — Hier, sur tout le front, grande activité de l'artillerie. Notre marine et des monitors anglais ont efficacement appuyé nos opérations dans le secteur de la côte.

L'après-midi, l'ennemi a dirigé trois attaques acharnées contre le mont Portica, situé au Nord Ouest du mont Grappa; il a été repoussé chaque fois avec de fortes pertes. L'infanterie ennemie n'a pas repris le combat sur le mont Tomba et sur le mont Fenara.

Nos aviateurs ont exécuté des bombardements efficaces. De nombreux combats aériens se sont livrés, au cours desquels nous avons descendu deux avions ennemis.

SUR MER

Berlin, 21. Officiel. — Sur la côte occidentale de l'Angleterre, un de nos sous marins a nouvellement coulé 12.000 tonnes de jauge. Parmi les navires détruits, il y avait le vapeur armé anglais « The Marquis » ainsi que le vapeur français « Longwy », armé et profondément chargé.

Londres, 22. Officiel de l'Amirauté. — Un de nos navires de patrouille a été coulé le 18 novembre, dans la Méditerranée, par un sous-marin ennemi. Quatre officiers et cinq hommes ont péri.

Londres, 20. — L'Agence londonienne de la « Nippon Yushen Kaicha » annonce que, le 6 novembre, le vapeur japonais « Osaka Maru », chargé de tôles, a été coulé dans l'océan Indien par un croiseur auxiliaire ennemi. L'équipage a été sauvé. On croit que l' « Osaka Maru » a été détruit par le navire sur lequel se sont embarqués les marins du « Seadler ».

Washington, 20. — Le département de la marine fait savoir que le contre-torpilleur américain « Chancey » a coulé la nuit dernière à la suite d'une collision dans la zone barrée. On croit que vingt et un hommes ont péri.

Berlin, 22. — On transmet de Londres via Rotterdam au « Berliner Lokal Anzeiger » une dépêche de New-York disant qu'un vapeur norwégien, dont le nom est tenu secret, serait parti d'un port de l'Atlantique qu'on ne nomme pas pour la Norwège, emportant parmi ses passagers soixante-dix diplomates et employés consulaires allemands et autrichiens de l'Afrique du Sud et de l'Asie, y compris un ambassadeur et un ministre plénipotentiaire dont les autorités américaines ne font pas connaître les noms.

Extension des zones navales barrées

Berlin, 21 novembre (Officiel). — La communication suivante a été transmise aux gouvernements des puissances coalisées, des Etats neutres et des pays ennemis :

Complément à la déclaration du 31 janvier 1917 relative aux zones navales barrées :

I. — La zone barrée sera étendue, à partir du 22 novembre 1917, aux limites ci-après indiquées:

1° Zone barrée autour de l'Angleterre : (Suit la délimitation précise du tracé de cette zone);

2° Nouvelle zone barrée autour du point d'appui ennemi des îles Açores : (Suit la délimitation précise du tracé de cette zone);

3° Zone barrée dans la Méditerranée : Le canal ouvert tracé jusqu'à présent dans la Méditerranée est englobé dans la zone barrée.

II. — La sécurité contre les mesures militaires décrétées dans la zone barrée ne peut être garantie qu'à partir du 1er janvier 1918 dans les parages ci après désignés en détail.

1° et 2° (Suit la topographie des dits parages).

3° Les navires neutres et les navires du Comité de secours pour la Belgique qui, au moment de la publication de la présente déclaration, se trouvent dans les ports situés à l'intérieur de la nouvelle zone tracée autour des îles Açores et dans les ports grecs, sont autorisés à quitter ces régions, à condition qu'ils partent avant le 29 novembre et prennent la voie la plus courte pour gagner la zone libre. Des mesures sont prises pour que les navires neutres et les navires du Comité de secours pour la Belgique qui s'engagent dans les parties nouvelles des zones barrées échappent aux mesures militaires s'il est établi qu'il ne leur a pas été possible d'avoir connaissance des extensions décrétées. Toutefois, il est conseillé instamment de prévenir d'urgence, par tous les moyens, les navires neutres et de les faire changer de route.

Le gouvernement allemand a accompagné la déclaration ci-dessus d'un mémoire où il dit notamment :

« Les violences exercées par nos ennemis à l'égard des neutres d'Europe se sont aggravées. Non contents de faire servir les navires neutres qu'il sont pu saisir dans leurs ports ou en haute mer à combler les lacunes produites dans leur flotte marchande par nos sous-marins et à alléger les risques de leur propre pavillon, les gouvernements ennemis usent en ce moment de nombreux moyens de pression, entre autres l'aggravation du blocus par lequel ils exposent les neutres à la famine, pour forcer ceux-ci à leur céder et à mettre à leur service les navires restés jusqu'ici à l'ancre dans leurs ports. La guerre que nous faisons en haute mer vise les arrivages maritimes à destination des pays ennemis et vise par conséquent aussi bien le tonnage de l'ennemi que le tonnage qui travaille à son profit. Ce dernier étant complété grâce à l'emploi de moyens violents, le gouvernement allemand, voulant s'opposer à l'oppression que l'Angleterre exerce, au mépris de toute considération pour les droits des nations et surtout des petits, se voit forcé d'élargir le champ d'opérations de nos sous-marins. Une extension est donnée principalement à la zone qui barre l'Angleterre vers l'Ouest, en vue d'atteindre le trafic de jour en jour plus important de l'Angleterre vers cette direction; une nouvelle zone de barrage est tracée autour des îles Açores, dont l'ennemi a fait une des bases économiques et militaires importantes de son trafic transatlantique. Une autre extension enfin comporte la fermeture, dans la Méditerranée, du canal qui avait été laissé libre jusqu'ici pour les besoins de la Grèce, ce canal étant utilisé par le gouvernement vénizéliste non pas pour le ravitaillement en vivres de la population grecque, mais plutôt pour des expéditions d'armes et de munitions. »

La situation

La situation militaire est présentée comme suit par la « Belgique » :

Les communiqués officiels de Berlin et de Vienne relatifs au théâtre de la guerre en Italie nous apportent depuis deux jours un laconique : « Rien de nouveau ». Il n'en faut pas conclure que les opérations offensives des Austro-Allemands y ont pris fin. Voici, en effet, ce que, d'accord avec les informations récentes du « Corriere della Sera » et du « Secolo » reproduites ici même, l'Agence officielle Stefani écrit à ce sujet :

« Les masses ennemies deviennent plus compactes sur plusieurs points dans la montagne, entre la Brenta et le Piave, et l'on signale dans diverses directions des mouvements d'artillerie et de colonnes en marche. La phase de préparation est terminée : nous sommes à la veille d'une nouvelle phase d'action. Quel plan l'ennemi a-t-il conçu? Il est possible qu'il veuille tenter rapidement et résolument une grande opération stratégique pour déborder nos ailes et nous cerner ensuite; il est possible aussi qu'il cherche à briser lentement et méthodiquement notre résistance; il est possible enfin qu'il arrête son choix à une succession d'attaques énergiques suivant le système qu'il a suivi devant Verdun. Quoi qu'il fasse, il se tromperait s'il comptait que l'armée italienne lâchera pied. La nation, unanime dans sa volonté de résister, est prête à accepter la bataille imminente. »

L'Agence Stefani croit donc que les Austro-Allemands, après avoir, sur l'Isonzo et le Tagliamento, porté à la puissance militaire italienne un coup terrible, se préparent à l'achever et à la réduire à merci.

Il est manifeste que c'est pour contribuer à un tel désastre que les Anglais ont décidé de reprendre dans l'Ouest leur offensive, dont l'énergie avait notablement décru après plus de trois mois de vains efforts en Flandre. Dans cette région, la canonnade sévit depuis plusieurs jours avec une violence croissante : les positions allemandes des secteurs de Nieuport, de Dixmude et du lac de Blankaert, celles qui vont du Sud du bois d'Houthulst au Nord de Passchendaele, celles enfin du secteur de Becelaere, sont prises successivement sous un feu violent.

Mais ce n'est plus seulement en Flandre que les Anglais se remuent : nous disions dès hier qu'ils devaient avoir obtenu un avantage sérieux au Sud-Est d'Arras.

Tandis que les Anglais attaquaient les Allemands sur un large front au Sud-Est d'Arras, les Français, aux dernières nouvelles, prenaient l'offensive au Nord-Ouest de Reims, depuis Craonne jusque Berry-au-Bac.

A L'OUEST

Berlin, 21 (Officieux). — En Flandre, le violent feu qui a sévi la nuit du 20 novembre a été suivi, le matin, dans la région de Passchendaele et au Nord de ce village, d'un feu roulant qui a duré une heure; aucune attaque d'infanterie ne lui a succédé. Simultanément, les parties du front attenantes à ce secteur, au Nord de l'étang de Blankaert et au Sud jusqu'à la route Ypres-Menin, ont été prises sous un violent feu par l'ennemi. La canonnade a ensuite diminué d'intensité jusque midi; elle n'est redevenue intense que l'après-midi, contre nos positions établies près de Dixmude, dans le secteur compris entre le bois d'Houthulst et Becelaere. Le feu de l'artillerie ennemie a été surtout violent contre nos tranchées établies entre Poelcapelle et Passchendaele.

En Artois, après une intense préparation d'artillerie, d'importants détachements ennemis ont pris l'offensive contre nos positions établies à l'Est et au Sud de Monchy; ils ont été repoussés partout et ont subi de très fortes pertes. Les patrouilles ennemies qui tâtaient nos lignes sur les deux rives du canal de La Bassée, au Nord de Lens, ont eu le même sort. La nuit, la canonnade est restée violente et elle a débuté, le 21 novembre, à l'aube, par de fortes attaques d'artillerie. En même temps qu'il prononçait des attaques partielles dans la région de Monchy, l'ennemi lançait le 20 novembre, à 7 h. du matin, d'importantes forces à l'assaut de nos positions établies depuis Fontaine-les-Croisilles jusque Riencourt; il a été généralement repoussé et a subi de très fortes pertes. A certains endroits seulement, il a réussi à occuper nos premières tranchées. Simultanément, sur le secteur du front qui s'étend du Nord d'Havrincourt jusque Banteux, une formidable attaque anglaise a été déclanchée contre nos positions; elle a été exécutée par de fortes masses de troupes échelonnées en colonnes profondes. Mettant en ligne de nombreux tanks et des masses extraordinairement importantes d'hommes et de matériel, l'ennemi a tenté de percer nos lignes dans la direction de Cambrai. Notre feu de défense a fauché ses premières colonnes d'attaque; les Anglais ont ensuite, sans se soucier de leurs pertes, comblé les énormes vides creusés dans leurs rangs par notre feu, en envoyant à l'attaque des troupes fraîches et en faisant avancer des réserves extraordinairement importantes massées en colonnes profondes, qui nous ont refoulé dans une position établie plus à l'arrière et où nos réserves ont paré l'offensive des masses britanniques. L'ennemi n'a pas réussi à étendre le minime succès initial qu'il a obtenu et qu'il a payé de pertes extraordinairement élevées. Plus au Sud, une forte attaque partielle ennemie, localement limitée, a été nettement repoussée près de la ferme de Guillemont; les Anglais ont laissé 50 prisonniers entre nos mains. Une forte attaque partielle ennemie, dirigée à 6 h. 30 du soir sur l'Oise, contre nos positions établies près d'Alaincourt, a subi le même sort; elle s'est écroulée d'une manière sanglante sous nos fusillades et sous le feu de notre artillerie. Sur le reste du front à l'Ouest, l'artillerie a été plus active au Nord de Soissons et à l'Est de la Meuse.

A L'EST

Berlin, 21 (Officieux). — Sur le théâtre de la guerre à l'Est, les opérations ont été peu importantes, par suite du temps couvert. Le communiqué officiel russe du 15 novembre fait allusion à un ordre du jour du feld-maréchal von Hindenburg, relatif aux fraternisations sur le front. Il est exact que les Russes ont planté des drapeaux blancs près de leurs lignes et se sont approchés de nos tranchées en groupes. A cette occasion, nos troupes ont effectivement donné aux Russes des informations sur la situation intérieure de la Russie, qui est cachée avec le plus grand soin à l'armée russe.

Une conférence de guerre à Londres

Londres, 20. — Ce matin a eu lieu, au domicile du premier ministre, une conférence de guerre, à laquelle ont assisté les chefs des principaux départements gouvernementaux et quelques membres de la mission spéciale des Etats-Unis. Dans son discours de bienvenue, le premier ministre a déclaré que la conférence avait pour but d'examiner quels seraient pour les Etats-Unis les meilleurs moyens d'assurer à la Grande-Bretagne et aux autres alliés une collaboration active. Les deux questions suivantes appellent surtout une réponse urgente : la question des forces armées américaines à envoyer au front et la question du tonnage. Il y aurait le plus grand intérêt à savoir quand les Etats-Unis pourront envoyer leur premier million d'hommes en France. La navigation britannique est complètement au service de la direction de l'armée. L'allègement de la position des Alliés dépend complètement du point de savoir quand le programme des Etats-Unis relatif aux constructions navales sera réalisé, quand donc seront terminés les 6 millions de tonnage qui avait été promis pour 1916. Le premier ministre ne doute pas que l'Amérique, disposant de ressources industrielles énormes et de chantiers navals où travaillent des ouvriers expérimentés, étonnera le monde. Il insiste sur l'importance considérable qui s'attache à la domination aérienne, et est d'avis qu'il se rencontrera parmi la population américaine des éléments qui permettront de créer des corps d'aviateurs de première force.

En ce qui regarde la question de l'alimentation, M. Lloyd George a donné aux délégués qui assistent à la conférence l'assurance que les privations les plus énergiques seront imposées à la population britannique : ainsi arrivera-t-on à aider plus efficacement encore les Alliés en augmentant le tonnage réservé au transport des troupes et des munitions sur les champs de bataille. Il croit qu'une collaboration plus intime entre les Etats-Unis et les puissances de l'Ouest de l'Europe resserrera le blocus et pourra exercer une pression plus grande encore sur la vie économique des puissances centrales.

Dans sa réponse, l'amiral Belson a déclaré que les Etats-Unis sont fermement résolus à faire tout leur possible pour que tous les hommes puissent jouir de leur droit à la vie, à la liberté et au bonheur. Les Etats-Unis se sont ralliés corps et âme à la guerre. Ils sont complètement d'accord avec le premier ministre britannique : ni leurs ressources, ni leurs navires, ni leurs hommes, ni leurs efforts ne seront ménagés en vue du but à atteindre.

L'amiral Belson a donné ensuite des détails sur les travaux extraordinaires déjà réalisés par les Etats-Unis et sur ce qu'ils comptent faire encore non seulement en ce qui concerne l'instruction de l'armée, la construction des navires et la fabrication des munitions, mais encore pour ce qui regarde les économies à réaliser sur les vivres et les mesures à prendre en vue d'assurer un large développement des services de l'aviation.

Après le discours de M. Belson, la Conférence a abordé la discussion des questions à l'ordre du jour.

Bruxelles, 21. — Le « Belgischer Kurier » fait suivre cet exposé du commentaire suivant : « Maints discours à tapage, semblables à celui de Lloyd George, nous ont dès longtemps appris que les Alliés fondent des espérances exagérées sur l'aide américaine. Ce que les Etats-Unis leur ont promis à cet égard ne s'est jamais réalisé jusqu'ici. Même les efforts que, contrairement au droit des gens, ils ont fait pour entraîner le tonnage neutre à se mettre à leur service et à combler les lacunes que les Alliés étaient incapables de combler eux-mêmes, ont échoué grâce à la résistance des neutres et à l'extension du barrage maritime allemand. Ne nous laissons pas émouvoir par ce nouveau bluff et attendons avec la plus entière tranquillité de voir si cette fois l'espoir démesuré de l'Entente se réalisera. »

A la Conférence des Alliés à Paris

Berlin, 21. — De la « Gazette de Voss » : La Conférence des Alliés, qui se réunira prochainement à Paris, résoudra des questions décisives intéressant la continuation de la guerre. En dehors des questions militaires, on attache une grande importance aux questions d'ordre économique que traitera la Conférence, et parmi lesquelles se trouve au premier plan le blocus complet de l'Allemagne, qui devrait être, suivant la proposition des Etats-Unis, complètement isolée. Le gouvernement américain veillera à ce que les pays limitrophes de l'Allemagne reçoivent ce qui est nécessaire à leur existence en se basant sur ses propres calculs. Les stocks existant dans les pays neutres seraient surveillés constamment par des commissaires de l'Entente. Les neutres devront se charger des transports par mer et s'engager à rompre toutes les relations commerciales avec l'Allemagne sous prétexte qu'ils y sont forcés par la situation.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

La déclaration ministérielle et les interpellations

Paris, . — Voici le texte de la déclaration ministérielle lue à la Chambre mardi après-midi :

« Nous avons consenti à nous charger du gouvernement pour continuer la guerre, redoubler d'efforts et mieux utiliser les forces du pays. Nous nous présentons devant vous avec la perspective d'une guerre illimitée. Nous voudrions que la confiance que nous vous demandons fût la confiance en vous-mêmes et le rappel des vertus historiques qui ont fait de nous des Français. Jamais la France n'a ressenti plus vivement le besoin de vivre avec l'idéal de la force mise au service de la conscience humaine, avec la résolution de fortifier de plus en plus les droits des citoyens et des peuples maîtres d'eux-mêmes qui marchent dans la voie de la justice. Ce programme, qui a été celui de tous nos gouvernements depuis le début de la guerre, nous le faisons nôtre. Les soldats de notre armée sont des héros d'épopée, conduits par des chefs expérimentés et animés de l'esprit de rigoureuse discipline qui a fait la gloire de leurs pères.

Ces Français que nous avons été obligés de jeter dans la mêlée ont le droit d'exiger que nous n'ayons aucune préoccupation dont ils ne soient l'objet, que nous ne posions aucun acte qui ne les concerne. C'est à eux que nous devons nous consacrer tout entiers et sans réserve, à la France qui saigne dans sa gloire, à l'apothéose du Droit triomphant. Nous n'avons qu'un devoir, unique et simple : vivre en communion avec nos soldats, souffrir et combattre avec eux, renoncer à tout ce qui n'appartient pas à la Patrie. L'heure est venue de n'être plus que des Français, d'avoir la fierté de nous dire que cela nous suffit. Il faut que l'on comprenne que les droits du front et les devoirs de l'arrière se confondent aujourd'hui complètement, et que le pays tout entier est la zone de l'armée. Tous les peuples civilisés prennent part à une bataille livrée à la forme moderne de l'antique barbarie : nous nous battons coude à coude, nos alliés et nous, formant un roc inébranlable, un rempart qu'on ne franchira pas. Sur le front de l'Entente, règne seule et partout une solidarité fraternelle qui est la pierre angulaire du monde de l'avenir. Notre France a souffert pour affranchir toute l'humanité : elle montrera ce qu'elle est capable de souffrir pour affranchir le sol de ses grands ancêtres. Sa force d'âme anime tous ses enfants, ceux qui travaillent à l'arrière aussi bien que ceux qui se battent au front : ouvriers peinant dans les usines où ils ferment l'oreille à toutes les excitations, vieillards penchés à la campagne sur leur lopin de terre, femmes inlassables au travail, enfants qui portent à leurs mères le secours de leurs faibles bras, tous sont des combattants qui pourront un jour, lorsqu'ils songeront à la grande œuvre accomplie, dire tout comme ceux qui sont dans les tranchées : « Nous étions là, nous aussi ! » Persister avec eux à tout faire pour la Patrie, peut-il y avoir un plus beau programme de gouvernement ?

Des fautes ont été commises : nous ne voulons songer qu'à les réparer. Des crimes ont été commis, des crimes contre la France qui réclament un prompt châtiment : nous prenons devant vous, devant tout le pays, l'engagement, que la justice commande, de les châtier en leur appliquant toute la sévérité des lois : nous ferons notre devoir sans égard pour personne, mais sans passion. Trop d'attentats déjà ont été payés par un surcroît de sang français versé sur le front de bataille; toute faiblesse serait une complicité. Soyons sans faiblesse comme sans violence : tous les coupables devant le conseil de guerre, plus de campagnes pacifistes, plus d'intrigues allemandes, ni trahison, ni semi-trahison ! La guerre ne tue que la guerre. Il ne faut pas que nos armées soient prises entre deux feux : quand la justice suivra son cours, le pays reconnaîtra qu'il est défendu dans une France libre à jamais.

La censure sera maintenue pour les informations diplomatiques et militaires, comme aussi, dans les limites du respect dû à l'opinion publique, pour les écrits de nature à troubler la paix civique. En temps de guerre comme en temps de paix, la liberté pour l'écrivain sous sa responsabilité personnelle: hors de cette règle, il n'y a qu'arbitraire et tyrannie.

Il ne nous paraît pas nécessaire d'en dire davantage pour vous faire connaître notre programme de gouvernement. Nous nous soumettons à votre contrôle : c'est vous dire que la question de confiance sera toujours posée.

Préparons-nous à entrer dans la voie d'une économie de vivres dont l'Angleterre, l'Italie et l'Amérique nous ont donné l'exemple. Nous voulons que tous les citoyens prennent leur part de la défense nationale et que leur part de sacrifice ne se borne pas au simple consentement de recevoir moins. Quand on se prive à l'armée, il faut qu'on se prive dans tout le pays.

Si le vote qui doit terminer cette séance nous est favorable, nous émettons l'espoir qu'il soit consacré par un brillant succès de notre emprunt de guerre. La France se doit à elle-même, après avoir fait la preuve suprême de sa confiance en donnant son sang, d'en faire une nouvelle en donnant son argent, auquel la victoire servira de garantie. Le jour luira où des acclamations, depuis Paris jusqu'aux plus modestes villages, salueront nos étendards victorieux : il est en notre pouvoir de hâter ce jour, dont la gloire effacera celle de tous les autres. »

***

Après lecture de la déclaration ministérielle, M. Deschanel a énuméré les différentes demandes d'interpellation déposées sur le bureau.

M. Clémenceau déclare qu'il est disposé à répondre séance tenante aux interpellateurs.

M. Delahaye est d'avis, d'accord en cela avec M. Clémenceau, qu'il y a lieu de laisser à la justice le soin de poursuivre les coupables s'il y en a.

M. Baudry d'Asson, avant de prendre position, attendra le gouvernement aux actes.

M. Varenne, socialiste, restera, lui aussi, dans l'expectative : sa confiance sera au niveau des mesures que prendra M. Clémenceau.

Après de courtes explications de MM. Compère-Morel et Jean Hennessy, M. Forgeot déclare que la Justice est non pas un moyen, mais le but même de la guerre. Il demande à M. Clémenceau de porter le bistouri dans l'abcès dont souffre le pays et adjure le gouvernement de dire la vérité en ce qui regarde les accusations portées par M. Daudet contre MM. Malvy et Caillaux. Passant à un autre ordre d'idées, l'orateur voudrait qu'on s'occupât des préliminaires de la paix et de la recherche des conditions auxquelles elle pourrait se faire. On peut y arriver de trois manières : en forçant l'ennemi à rétrocéder l'Alsace-Lorraine à la France, en l'obligeant à payer les dégâts qu'il a commis et en constituant une Société des Nations.

« Le jour viendra, dit-il, où l'Allemagne en aura assez et priera pour avoir la paix. »

M. Forgeot termine en disant que l'on doit faire front partout et se battre partout.

MM. Ossola, Mayeras et Josse invitent M. Clémenceau à s'expliquer aussitôt que possible sur les différents points soulevés au cours de cette discussion.

M. Clémenceau, cédant à cette invitation, prend la parole :

« Je n'ai pas, dit-il, recherché le pouvoir. Si la Chambre n'a pas confiance en moi, qu'elle le dise. Ma vie touche à sa fin, mais je veux donner au pays, pour le bien commun, les quelques années qui peut-être me restent. On trouvera dans le texte même de la déclaration ministérielle la réponse à la question posée par certains membres de cette Chambre en ce qui regarde les buts de guerre et la Société des Nations, dont s'occupe d'ailleurs une commission nommée par M. Ribot. On m'a reproché de n'être pas partisan d'un tribunal d'arbitrage. Or, lors de l'incident de Casablanca, c'est moi qui ai proposé l'institution d'un tribunal d'arbitrage dont alors ni l'Allemagne ni l'Autriche n'ont voulu entendre parler. Je ne crois pas que la Société des Nations doive sortir de cette guerre, et pour ma part je ne pourrais approuver l'entrée de l'Allemagne dans une pareille Société. Demandez donc aux Belges ce que vaut la signature de l'Allemagne ! Le fait terrible est que l'Allemagne n'entend pas briser le militarisme prussien. Nous ne pouvons, dès lors, prendre aucun engagement en ce qui regarde cette Société des Nations. Les soldats qui sont dans les tranchées se battent pour obtenir une paix qui leur assure une vie digne. Vous me demandez quels sont mes buts de guerre ? Je réponds : « Mon but est d'être vainqueur ! » »

M. Clémenceau se tourne ensuite vers les socialistes et dit : « Il y a sans doute quelque chose de noble dans votre manière de penser. Les gens qui se battent veulent la paix, mais, pendant qu'ils se battent, vous organisez des réunions, vous nommez des délégués de partis et de pays qui s'en vont répétant que l'on espère pour demain des pourparlers de paix et qu'après-demain la paix sera chose faite. C'est ainsi que l'on arrive à désarmer un peuple... »

M. Clémenceau donne à la Chambre l'assurance qu'à l'avenir il n'y aura plus de diplomatie secrète, mais il veut une guerre illimitée. Il ajoute : « Ce qui importe avant tout, c'est d'être unis ! »

Puis, ayant déclaré, en ce qui regarde les scandales, que la justice suivrait son cours et que les jugements prononcés seraient exécutés, il termine ainsi :

« Je me sépare de ceux qui veulent dès maintenant mettre en pratique un idéalisme qui n'est de mise qu'en temps de paix. Nous gouvernerons humainement, républicainement et socialement, et nous consacrerons tous nos instants aux travaux de la guerre. Si vous voulez résolument et avant tout la prospérité de la France, vous nous donnerez votre confiance. Nous nous efforcerons de la mériter. »

Après quelques observations de M. Thomas, la discussion est close. M. Clémenceau se rallie à l'ordre du jour Morin, dont voici le texte : La Chambre, confiante dans l'énergie et la vigilance du gouvernement, approuve ses déclarations en ce qui regarde la manière d'envisager la direction de la guerre et son intention de punir ceux qui ont commis des crimes contre la Patrie, et passe à l'ordre du jour. »

En Angleterre

Londres, 21. — A la fin de la séance de la Chambre des Communes, M. Bonar Law a annoncé que l'offensive britannique a permis de faire jusqu'à présent 8,000 prisonniers, parmi lesquels 180 officiers.

Londres, 22. — Les résolutions suivantes ont été votées à la Chambre des Communes lors de la discussion sur la réforme électorale :

1° Pour les élections locales, la femme de tout électeur a une voix si elle habite sous le même toit que lui et si elle est âgée de 30 ans au moins.

2° Sont électeurs à la Chambre des Communes tous les soldats et matelots ayant fait leur service durant la présente guerre, s'ils sont âgés de 19 ans au moins.

En Italie

Paris, 22. — De Lugano à la « Täglichen Rundschau » : Une masse de réfugiés italiens ne cessent d'arriver des zones d'opérations dans l'intérieur du pays. Sous menace de punition, le général Diaz a ordonné aux fonctionnaires civils de l'Etat et des communes de rester à leur poste aussi longtemps qu'ils n'ont pas reçu d'instructions formelles.

Milan, 22. — Du « Corriere della Sera » : Depuis Asiago jusqu'à la mer, la bataille devient de plus en plus violente. Les combats commencent aussi à s'étendre à l'Ouest du lac de Garde. L'ennemi dispose d'importants renforts qui attaquent sans relâche les points faibles du front italien. La IVe armée résiste à cet assaut formidable, tandis que la Ire armée défend le haut plateau d'Asiago et que la IIIe barre la ligne du Piave.

Milan, 20. — Du « Corriere della Sera » :

« Si les troupes des Puissances centrales parvenaient à faire une brèche dans nos positions établies entre la Brenta et le Piave, les conséquences en seraient très graves pour le front italien. »

Le « Giornale d'Italia » écrit qu'il faut arrêter la marche en avant des troupes coalisées non seulement pour éviter de nouvelles pertes territoriales à l'Italie, mais encore pour en faire échouer les projets.

L' « Idea Nazionale » estime que les Italiens doivent résister à tout prix, sinon ils seront condamnés à la décadence et à la misère pour un siècle.

Berne, 21. — De Rome aux journaux du Tessin : Dans les couloirs de la Chambre, le bruit court que le Pape aurait proposé au gouvernement italien de déclarer Venise ville neutre. Le gouvernement italien se serait refusé à prendre cette proposition en considération.

En Russie

Londres, 22. — De l'Agence Reuter :

Un radiotélégramme russe annonce que le gouvernement maximaliste a donné l'ordre au commandant supérieur de l'armée de se mettre en rapport avec les chefs militaires ennemis et de leur offrir la conclusion d'un armistice dans le but de négocier la paix.

Stockholm, 20. — D'après des informations de sources finlandaises, M. Lénine a déclaré mercredi au Soviet qu'il faut que la nouvelle ère inaugurée par le prolétariat russe aboutisse à la victoire du socialisme dans le monde entier.

« Sans cette victoire, a-t-il dit, les questions suscitées par la guerre ne peuvent être résolues. Il sera impossible d'empêcher le retour de la guerre tant que le capitalisme ne sera pas terrassé. La révolution doit être universelle. Certains indices démontrent que le prolétariat s'y prépare en Angleterre et en France et son succès dans ces deux pays ne tardera pas à avoir sa répercussion sur le prolétariat allemand. »

Stockholm, 22.— De Pétrograd aux « Stockholms Tidningen » : MM. Komenniel, Nykof, Miljukin et Nogin ont quitté le Comité central des bolchevistes, déclarant qu'ils ne désiraient plus assumer la responsabilité de la politique grosse de conséquences du Comité, qui veut à tout prix un ministère composé exclusivement de maximalistes. Ils considèrent qu'un cabinet de coalition socialiste est indispensable et que la politique du Comité déshonore le prolétariat. Tous les commissaires populaires nommés par les bolchevistes ont donné leur démission pour les mêmes motifs. Le ministère du travail et le commissaire de la Garde Rouge sont du même avis, mais estiment qu'il est de leur devoir de ne pas abandonner leur poste.

Paris, 21. — On mande de Pétrograd à l'Agence Havas, en date du 20, que M. Pourishkevitch, le prince Youssoupof et le duc de Leuchtenberg, ont été arrêtés et incarcérés dans la forteresse des SS. Pierre et Paul.

Zurich, 22. — On mande de Russie que la direction de l'armée s'est vue forcée de transférer les bataillons féminins dans un autre secteur du front pour éviter les discussions. On dit que ces bataillons seront licenciés.

Berlin, 21. — D'après des nouvelles de Copenhague, non encore confirmées d'ailleurs, le personnel des ambassades de l'Entente à Pétrograd serait arrivé à Haparanda.

L'opinion des journaux français. — Le « Journal des Débats » publie de nouveau un article très violent au sujet de la Russie. M. Kerenski aurait capitulé vis-à-vis des léninistes. Les conditions posées prouvent le manque complet de sens politique et une telle incapacité d'action qu'il faut se demander si Kerenski vaut plus que Lénine. En ce qui concerne Lénine, on sait du moins à quoi s'en tenir. Tous les vrais patriotes devraient à nouveau se grouper autour de Korniloff. La Russie a besoin d'un gouvernement à même de rendre incapables de nuire tous ces représentants. Le gouvernement doit faire tomber leurs têtes. Les Conseils des Ouvriers et Soldats doivent être combattus à coups de hache et non par des discours. Jusqu'au moment où cette œuvre nécessaire sera accomplie, les Alliés ne peuvent envoyer ni matériel, ni argent en Russie.

Le « Matin » estime qu'un accord entre M. Kerenski et les maximalistes serait plus inquiétant encore que la guerre civile avec toutes ses conséquences. Par un accord, les maximalistes verraient grandir leur influence au gouvernement, ce qui rendrait la situation très grave.

Nouvelles diverses

L'Amérique et la Russie.—Washington, 21. — Le gouvernement a suspendu tous les contrats de fournitures de guerre conclus avec la Russie, jusqu'à ce qu'un gouvernement stable soit rétabli dans ce pays.

New-York, 21. — Le tribunal vient d'ordonner la saisie des propriétés que l'ancien tsar Nicolas possède à New-York. Ce jugement a été rendu en faveur d'une compagnie américaine qui a cité le tsar en justice en qualité de représentant de la Russie; elle lui réclame 2 millions 800,000 dollars d'indemnité sous prétexte que le contrat de livraison qu'elle a conclu en 1915 avec le gouvernement russe a été rompu sans motif.

Nouvelle révolution au Mexique. — Genève, 21. — On mande de New-Yoak :

La guerre civile s'étant rallumée au Mexique, M. Wilson a envoyé des renforts à la frontière mexicaine. Les troupes de la fédération mexicaine ont passé la frontière et se sont rendues aux autorités américaines.

Un congrès de l'Amérique latine. — Buenos-Ayres, 20. — Le Président a décidé de convoquer un congrès des Etats neutres de l'Amérique latine.

Les finances françaises. — Paris, 20. — Le budget pour 1918 prévoit, outre l'administration civile, 8 milliards de dépenses et 6 1/2 milliards de recettes seulement. Il faudra donc créer pour 1 1/2 milliard de nouveaux impôts.

Les trois pays scandinaves resteront neutres. — Bâle, 22. — De Copenhague à la « Basler National Zeitung » : Le ministre danois de l'intérieur a déclaré au correspondant de l'« Associated Press » que les trois pays du Nord resteront strictement neutres. Rien ne saurait les forcer à entrer en guerre, car quelles que soient les souffrances de la population, la guerre ne pourrait avoir d'autre résultat que de les aggraver.

Les Suédois retenus en Finlande. — Stockholm, 20. — On mande à « Politiken » que le représentant de l'Agence Télégraphique suédoise à Tornéa y a été arrêté par la police russe comme espion, malgré toutes ses protestations, et que le soldat de marine qui s'intitule commissaire de Tornéa prétend l'envoyer à Pétrograd.

Stockholm, 20. — Ayant appris que parmi les dix Suédois qui ont été retenus et internés à Uléaborg, bien que leurs passeports fussent en règle, se trouvait un attaché de notre légation à Pétrograd, un haut fonctionnaire supérieur de notre police s'est fait accompagner par un fonctionnaire du consulat russe de Haparanda pour aller à Tornéa réclamer chez le commissaire du Comité révolutionnaire la mise en liberté des Suédois.

Le commissaire, un simple matelot de Helsingfors, bombardé à ce poste, lui a répondu qu'il ne se conformerait qu'aux instructions qu'il avait demandées à Pétrograd. Comme il est douteux que cette demande d'instruction ait un résultat, le haut fonctionnaire de la police a avisé notre ministre des affaires étrangères en lui demandant d'envoyer un navire de guerre chercher les Suédois arrêtés dans les villes côtières de Finlande.

Dernières dépêches

Berlin, 22. — Les projets de loi relatifs à la réforme du droit de suffrage pour la Chambre des députés et à la reforme de la Chambre des Seigneurs ont été ratifiés par le Roi et sont à l'impression. Ils seront communiqués sous peu aux Chambres.

Stockholm, 21. — Le « Stockholm Ridningen » dit avoir appris de source déplomatique que la Russie se trouve à la veille de conclure officiellement la paix. Les maximalistes commencent à triompher dans toute la Russie. Leurs conditions de paix trouvent un accueil unanime dans tous les cercles de la société.

Copenhague, 22. — Les représentants des maximalistes à Stockholm annoncent que les troupes de Kerenski ont passé aux maximalistes. Leur général a été envoyé par le nouveau gouvernement auprès de Kaledin pour engager des pourparlers avec celui-ci. L'assemblée nationale de l'Ukraine a envoyé une armée de 150.000 hommes contre Kaledin, qui opère dans la Russie Méridionale.

De la frontière suisse, 22.—Suivant les journaux de Rome, en raison d'un accord entre le ministère de la guerre et la direction supérieure de l'armée, le commandement en chef italien sera divisé en deux groupes : l'un qui se trouve au territoire des opérations, où son quartier général peut être transféré suivant les circonstances, comprend les services exécutant immédiatement les commandements; l'autre a son grand quartier général à l'arrière et est chargé de préparer les opérations. Ces deux groupes seront en rapport constant. On cherche ainsi à faciliter les relations entre la direction des armées et le ministère de la guerre,

De la frontière suisse, 22.—Suivant les journaux de Rome, M. Giolitti prendra vraisemblablement part à la séance de la Chambre, fixée à la mi-décembre. L'ancien président du ministère s'est de nouveau retiré à Cavour.

Londres, 22. — Hier, la police a procédé à des visites domiciliaires dans les bureaux londoniens du Conseil national pour la liberté bourgeoise. On a confisqué des documents. Le chef des ouvriers bien connu Smillie, le député du parti ouvrier Anderson et le Dr John Clifford, chef de l'église non conformiste, appartiennent à cette association.

Amsterdam, 22. — Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » avait annoncé que les télégrammes étaient arrivés de New-York et de l'Angleterre. Contrairement à cette information, Reuter annonce que l'utilisation des câbles est toujours interdite au commerce néerlandais.

DANS LE PAYS

La ration supplémentaire de pain. — Comme supplément des mesures nouvelles de contrôle, qui viennent d'être instituées par la création d'une carte de pain, des certificats vont être établis pour l'obtention d'une ration supplémentaire de pain. Cette ration supplémentaire est accordée aux ouvriers et artisans ainsi qu'aux employés dont le revenu est inférieur à 1,800 francs, pourvu qu'ils ne fréquentent pas la cantine et ne soient pas nourris par leur patron. La ration supplémentaire est personnelle et ne peut être cumulée. Elle ne s'étend pas aux personnes composant le ménage du titulaire. Cependant, tous les membres d'un ménage pourront recevoir la ration supplémentaire, à la condition que chacun d'eux remplisse les conditions requises.

Un nouveau journal belge. — Au sujet de l'écho publié sous ce titre par le « XXe Siècle », ce journal a reçu de M. Vandervelde, ministre de l'Intendance, le télégramme suivant :

« Prière insérer dans votre plus prochain numéro rectification suivante : « Il est absolument inexact que M. Solvay ait mis à la disposition de M. Vandervelde les fonds nécessaires pour faire paraître prochainement au Havre quotidien socialiste. — Vandervelde. »

Le « XXe Siècle » insère ce démenti, mais ajoute : « M. Vandervelde, nous le savons de bonne source, a demandé dans ce but l'intervention du riche industriel. Peut-être la réponse de celui-ci, qui ne peut être qu'affirmative, n'est elle pas encore parvenue à notre distingué ministre de l'Intendance, dont nous ne pouvons en conséquence « encaisser » le démenti. »

CHRONIQUE LOCALE

EGLISE NOTRE-DAME. — Le R. P. Castelein, l'éminent philosophe et le savant professeur du Collège de la Paix, reprendra la série de ses conférences apologétiques, chaque dimanche, à la messe de 12 h., en l'église Notre-Dame.

LA SAINT-NICOLAS
aux Enfants de nos soldats namurois

Le comité prie les personnes désirant faire inscrire des enfants de se présenter dans nos bureaux, bijouterie Debouge-Lemineur, Bas de la Place, avec les pièces à l'appui de leur demande. Ces bureaux seront ouverts à partir du mercredi 21 courant jusqu'au samedi 24, de 10 à 12 h. le matin et de 2 à 4 h. l'après-midi. Les enfants ne devront pas dépasser l'âge de 10 ans.

L'an dernier, nous avons distribué la St-Nicolas à plus de 800 enfants, et la part de chacun était déjà petite. Cette année, malgré toute notre bonne volonté, nous ne ferons qu'une seule distribution de jouets, étant donné la hausse persistante des marchandises et la difficulté de les obtenir. Nous prions donc les parents aisés de bien vouloir s'abstenir, afin de pouvoir favoriser les enfants peu fortunés.

Pour le Comité :

Le Secrétaire, E. DOSIMONT. — Le Président, J. DEBOUGE.

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR. — Séance publique, à l'hôtel de ville, le lundi 26 novembre courant, à 4 heures.

Ordre du jour : Communications. 1. Chapelle de Bomel : comptes de 1913, 1914 et 1915; Budgets pour 1915 et 1916. — 2. Ecole industrielle : Compte de 1916; Budget pour 1918; 3. Académies de musique et de peinture : Budgets pour 1918. — 4. Œuvre namuroise de l'assistance aux rapatriés : Part d'intervention de la ville. — 5. Cantines maternelles et œuvres de la Goutte de lait et des enfants débiles : Augmentation de la part d'intervention de la ville. — 6. Œuvre de la Soupe : Modifications au contrat. — 7. Création d'une boucherie communale : Demande de la commission d'approvisionnement. — 8. Repas scolaire : Part d'intervention de la ville. — Œuvre des dîners économiques : Demande d'augmentation du subside communal. — 10. Budget communal pour 1918. — 11 Homologation d'adjudications. — 12. Travaux d'aménagement à l'orphelinat des filles. — 13. Garde bourgeoise : Mesures à prendre. — 14. Demande de crédits spéciaux. — 15. Hospices civils : Fixation de la journée d'entretien de l'hôpital civil et de l'asile provisoire d'aliénés. — 16. Académie de dessin et de peinture : Création d'un cours de modelage et de sculpture. — 17. Ecole industrielle : Cours d'arithmétique et d'algèbre commerciale et cours de correspondance commerciale. — 18. Imprimés de la ville : Demande du fournisseur.— 19. Taxe sur les sièges d'aisance : Renouvellement.— 20. Demandes de concessions au cimetière communal. — 21. Bureau de bienfaisance : Modifications au règlement. — 22. Règlement de l'abattoir : Modifications à l'art. 17. — 23. Chambre syndicale des maîtres-imprimeurs namurois : Demande de subside. — 24. Cours de chauffeurs d'autos : Proposition de M. le conseiller Gris — 25. Ecoles communales : Cours de l'après-midi; Demande de suppression. — 26. Ecole du 4e degré : Etude du soir; Demande de crédit. — 27. Centimes additionnels au droit de patente des agriculteurs : Confirmation. — 28. Crédit communal : Emprunt; Garantie de la province. — 29. Indemnité de vie chère : Proposition de M. le conseiller Van Meldert. — 30. Pouvoirs du Collège : Interpellation de M. le conseiller Van Meldert.

Huis clos : 1. Mise en disponibilité d'un chef de bureau. — 2. Hospices civils : Divers. — 3. Personnel de la police : Demande de deux agents. — 4. Bains de la plage : Prorogation du contrat. — 5. Acquisition d'immeubles rue Notre-Dame. — 6. Projet de création d'une rue entre les rues du Bailli et de la Halle. — 7. Bureau de bienfaisance : Demande de crédit spécial. — 8. Caisse de pensions : Demande de participation complémentaire. — 9. Location de propriétés communales. — 10. Démission d'un agent de police

NÉCROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme **Louis LEFÈVRE**, née **Alice JANNE**, pieusement décédée à La Plante (Namur) le 22 novembre 1917, à l'âge de 38 ans, administrée des sacrements.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière de La Plante, auront lieu le samedi 24 novembre, à 11 h., en l'église de La Plante.

Réunion à la mortuaire, 276, chaussée de Dinant, à 10 h. 3/4.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme **Agnès HAUTE**, veuve de **M. Antoine BISTOF**, née à Warisoulx et décédée à Saint-Servais le 23 novembre, à l'âge de 93 ans, munie des secours de la Religion. L'enterrement aura lieu en l'église de St-Servais dimanche 25 novembre, à 4 h. Réunion à la mortuaire, route de Brieniot, n° 3, à 3 1/2 h.

— M. Désiré Degueldre; M. Charles Degueldre-Martin et leur fille Marie-Louise; M. Joseph Degueldre; M. René Degueldre; les familles Lemercinier et Degueldre, nous prient d'annoncer la mort de Mme **Désiré DEGUELDRE**, née **Jeannette LEMERCINIER**, décédée à Jambes, à l'âge de 58 ans, administrée des sacrements de N. M. la Sainte Eglise. L'enterrement aura lieu le lundi 26 courant, à 11 h., en l'église primaire de Jambes. Réunion à la mortuaire, avenue des Acacias, 48, à 10 h. 3/4. Vu les circonstances, le présent avis tient lieu de faire part.

— La famille Pesleux nous prie d'annoncer la mort de leur regretté père, **M. Emile PESLEUX**, à l'âge de 78 ans. L'enterrement aura lieu lundi, à 10 h., en l'église paroissiale de Sart-Saint-Laurent.

— M. Narcisse Lahaut; M. Joseph Flahaut, sa dame, Marie Lahaut, et leur fille Ghislaine; M. Joseph Clobert, sa dame, Odile Lahaut, et leur fils Gaston; la famille Lahaut, la famille George, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, aïeule, sœur, belle-sœur et tante, Mme **Narcisse LAHAUT**, née **Mathilde GEORGE**, décédée à Sorinne-la-Longue le 21 novembre, à l'âge de 75 ans. Le service, corps présent, suivi de l'inhumation au caveau de la famille, sera célébré en l'église de Sorinne-la-Longue samedi 24 courant, à 11 h.

— Mme Octave Cobut, née Alice Fécheroulle; M. Joseph Moreau; Mme J. Moreau, née Laure Cobut, et leur fils; M. René Cobut; les familles Cobut et Fécheroulle, ont la douleur d'annoncer la mort de leur époux, père, beau-père, aïeul et frère,

Monsieur Octave COBUT

décédé inopinément à Mettet, à l'âge de 56 ans.

L'enterrement aura lieu en l'église de Mettet lundi 26 novembre, à 10 heures.

— Mme veuve Edgard Malevez et ses enfants; M. et Mme Emile Malevez-de Moriamé et leurs enfants, font part de la mort de **M. Edgard MALEVEZ**, industriel, né à Onoz le 15 septembre 1857, décédé à Anvers-Berchem, avenue Cogels, 63, le 17 novembre. L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part.

— La famille Zolet, de Sorée, remercie parents, amis et connaissances des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de leur chère et regrettée épouse et mère, Mme **Justine DORET**. La messe de quarantaine sera chantée en l'église de Sorée le lundi 26 courant, à 11 h.

— M. Riboux, professeur à Dinant, remercie ses parents, amis et connaissances, et particulièrement MM. les membres du personnel enseignant et les élèves de l'Athénée et de l'Ecole moyenne, des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de son épouse bien-aimée, **Madame Alice QUIRINY**.

La messe de quarantaine sera célébrée le lundi 26 courant, à 11 h., en l'église Saint-Paul.

— Un service pour le repos des âmes de **MM. Arthur RENIER** et **Louis BATHARDY** aura lieu lundi 26 novembre, à 10 1/2 h., en l'église paroissiale de Malonne.

— Un service de la part de la jeunesse de Floriffoux aura lieu le lundi 26, à 11 h., pour le repos de l'âme de **M. Joseph CHANTRAINE**.

— La jeunesse de Lesve fera célébrer le mardi 27 courant, à 11 h., en l'église paroissiale, un service solennel pour le repos des âmes des camarades **Arthur ROMBÉE, Arthur WANNIER** et **Léon MICHEL**, pieusement décédés au cours de la présente année.

— La messe anniversaire pour le repos de l'âme de **M. Gustave HAUTIER** sera chantée le lundi 26 courant, à 9 h., en l'église St-Joseph.

— La messe anniversaire pour le repos de l'âme de **M. D. PARMENTIER**, mécanicien au Nord Belge, aura lieu le samedi 24 novembre, à 9 1/2 h., en l'église de Saint-Servais.

Des vols. — La nuit de samedi à dimanche, au préjudice de M. Charles Péters, maître de carrière, chaussée de Dinant; à La Plante, vol d'une enclume pesant environ 180 kilos.

Une série de vols, la nuit de lundi à mardi, rue Henri Blès : dans le jardin de M. Michel Etienne, maraîcher, vol de 36 choux rouges et 200 poireaux; chez Mme veuve Dubois, vol de 15 choux rouges, 15 céleris, 6 plants de thym et une centaine de choux rouges à repiquer; chez M. Alphonse Louis, peintre, vol de 3 chemises et d'un essuie-mains.

Beez.— La nuit de lundi à mardi, on a forcé une fenêtre du magasin des Moulins de Beez et on a volé 700 kilos de farine grise.

Aisemont. — Chez M. Lefèvre-Demanet, fermier à Aisemont, des voleurs ont enlevé la vitre d'une fenêtre et emporté 100 kilos de froment, 200 kilos de pommes de terre, 1 paire de guêtres jaunes, 1 châle en laine grise, 6 draps de lit, 8 essuie-mains et d'autres objets.

Andenne. — Au préjudice de M. Ernest Thys, négociant à Andenne, après avoir fracturé la serrure de la porte d'une remise, on a volé des vêtements et quantité d'autres objets.

Fosses. — En entrant par le soupirail dans la maison inhabitée de M. Désiré Winsau, à Névremont (Fosses), des voleurs ont enlevé 2 couvertures en laine blanche, 3 formes à pain, 3 formes à tartes, 2 paniers en osier, 5 chemises, des vêtements, des mouchoirs.

— Dans la campagne de Taravizée, à une meule appartenant à M. Victor Hennuzet, fermier, 400 gerbes environ ont été enlevées et battues sur place.

— Dans la remise de M. Joseph Genart, cultivateur à Névremont (Fosses), des voleurs ont fracturé une fenêtre et enlevé 12 lapins et 400 kilos de pommes de terre.

A Dinant

De notre correspondant :

Eclairage des particuliers. — Par ordre de l'autorité allemande, à partir de ce jour, les nouvelles prescriptions suivantes sont édictées :

Toutes les issues sur la rue, les places publiques, jardins, cours, etc. (portes vitrées, fenêtres, toitures vitrées, vitrines, etc.), doivent être masquées, le soir, au moyen de stores ou toiles en couleur noire ou d'un autre dispositif de manière à empêcher la lumière de se produire sur le sol d'une façon quelconque. L'arrêté dont il s'agit devra être rigoureusement observé. L'exécution en sera surveillée par des patrouilles; les contraventions seront sévèrement punies.

L'heure de rentrée. — Un ordre de l'autorité occupante fixe à 9 h. (centrale) l'heure de rentrée. Quiconque sera trouvé circulant après cette heure sera sévèrement puni.

Le charbon. — Bientôt le rationnement par commune sera mis en vigueur. Chaque ménage recevra 100 kilos de combustible par mois; c'est un peu maigre.

Ravitaillement. — Aux magasins communaux, on distribue cette semaine du miel; on est prié de se munir d'un récipient. — Au local « Patria », on répartira du riz d'ici peu. — A quand le saindoux ? Il y a quelque temps déjà qu'on n'en a plus reçu à Dinant; ailleurs, on en distribue chaque mois ou même chaque quinzaine.

La Fraternelle Dinantaise. — Les cotisations pour la caisse de retraite de la Fraternelle Dinantaise sont payables le dimanche 25 novembre, de 9 à 10 h. du matin, chez M. A. Antoine, rue En Rhée, 96.

Etat-civil du 15 au 22 novembre. — Naissance : Gilberte Dupont, fille de Anna, St-Médart. Publication de mariage : Joseph Piette, forgeron, et Elisa Billiband, demoiselle de magasin à Bioul. Mariage : Jules Collard, rattacheur, et Angèle Bertin, soigneuse à Dinant.

La bonne aventure. — A Sommière, deux diseuses de bonne aventure s'arrêtèrent chez une femme de l'endroit et lui proumirent de lui prédire l'avenir, moyennant rétribution naturellement. Après avoir parlementé quelque temps, les cartomanciennes s'apprêtèrent à se retirer, quand leur victime eut l'idée de compter l'argent qu'elle possédait. Elle constata qu'il lui manquait deux billets de 100 marks. Le garde champêtre arriva et trouva une des deux femmes en possession des billets escamotés; ils furent remis à leur propriétaire.

Vol. — Dans la nuit de lundi à mardi, on a brisé un carreau à l'étalage de M. Baudoin-Vidoux, négociant, rue Sax, et on y a enlevé une certaine quantité de tabac et de cigares.

A Huy

(Correspondance particulière de l'*Ami de l'Ordre*)

Au ravitaillement. — On peut se procurer au magasin national des oies à fr. 7.50 le kilo; les oies doivent être prises entières.

Conférence. — Dimanche 25 novembre, à 10 h. du matin, au local de l'Union Indépendante des propriétaires et locataires, assemblée générale. Rapport du président et conférence par M. Antony Vienne : « La Vie chère et ses conséquences sociales ».

Probité. — M. J. Fouillen, contrôleur au bateau Huy-Jemeppe, a trouvé une sacoche contenant une forte somme et appartenant à une dame d'Ampsin. Il s'est empressé de remettre sa trouvaille à la propriétaire.

D'où viennent ils? — La police ayant été prévenue que des individus suspects venaient d'amener, rue Neuve Voie, une roulotte, s'y rendit immédiatement. Les renseignements fournis par les étrangers lui parurent embrouillés et elle perquisitionna. On découvrit 18 pains, un porc entier enlevé de salaison, un pot de saindoux, 50 litres d'huile à brûler, etc. Le tout a été transporté à la permanence en attendant que sa provenance soit établie. Les individus sont tenus à la disposition de la justice.

Accident. — On a amené à l'hôpital de Huy le nommé Nicolas Loly, de Marchin, âgé de 60 ans, ouvrier à l'usine Dufrenoy et Cie. En voulant mettre en mouvement le volant d'une machine, il a reçu un violent coup de barre de fer qui lui a fracturé le nez et la mâchoire. Dans sa chute, il s'est brisé deux côtes. Son état est grave.

Jeunes voleurs. — Dimanche, dans la nuit, un agent de police, de service dans le quartier du Hoyoux, arrêtait un jeune gaillard de 19 ans, le nommé René G..., de la rue Chantelière. Le matin, M. Close, membre du Comité directeur du Cercle Polyglotte, avait constaté la disparition des 6 machines à écrire servant au cours. On interrogea G... Celui-ci avoua être l'auteur de ce vol et d'un autre, de deux pardessus, commis antérieurement, au préjudice de deux professeurs du Cercle. G... désigna ses complices : Emile L... et Joseph L... Ceux-ci furent aussitôt arrêtés et on découvrit, d'après leurs aveux, l'endroit où le produit du vol avait été déposé. Les 6 machines ont été restituées au Cercle Polyglotte. Les voleurs ont été écroués.

Collision. — Par suite de l'obscurité qui règne aux Crépalles, une collision s'est produite entre une brouette conduite par M. Joseph Firquet et une voiture. Le conducteur de celle-ci fut projeté sur le sol. M. Firquet fut renversé et couvert de blessures, heureusement peu graves.

Un porc dans une glace. — Hier matin, MM. Brasse, bouchers, déchargeaient un porc en face de leur étable, rue Sous-le-Château. L'animal s'échappa, s'enfuit vers la rue du Pont et se jeta dans une des grandes vitrines du magasin de confections de M. Arthur Godet. La glace brisée mesure 14 mètres carrés.

Arrestations. — Par ordre du procureur du Roi, deux habitants d'Ampsin, Adelin J. et Joseph L. ont été arrêtés et écroués. Ils sont prévenus de s'être présentés chez des fermiers auxquels ils achetaient des marchandises prohibées, qu'ils ne payaient pas et revendaient à des prix forts. — La patrouille de Marchin a arrêté trois individus de Huy porteurs d'un fusil démontable, de revolvers, cartouches, tiges en fer, passe-partout, burins, bref tout un appareil de cambriolage.

Les vols. — On a volé au préjudice de M. B..., fermier à Marchin un porc tué, des pains et du beurre. — Vol semblable au préjudice de M. N..., de Havelange. — Des voleurs ont enlevé, à la ferme de Baya-Marchin, une vache de 2,500 fr. poursuivis par le personnel, ils ont abandonné l'animal. Ils n'ont pas été reconnus.

A Charleroi

De notre correspondant :

Excellente initiative. — Les membres du Comité du bureau de bienfaisance ont décidé qu'un dîner serait servi tous les lundis au local de la Goutte de lait, boulevard Paul Janson, à tous les vieillards secourus par le Bureau. Une trentaine de ceux-ci étaient réunis lundi à une grande table, où un repas copieux leur fut servi : bouillon, viande, légumes.

Décem musical. — Dimanche 25 novembre, en l'auditorium de l'Université du travail, audition de musique de chambre, avec le concours de M. Gaston Quinet, basse chantante. Œuvres de Schumann, Fauré, Th. Dubois et Beethoven.

Université du Travail. — Ce dimanche, à 4 h., conférence par M. Wietrich, professeur. Sujet : « La Sympathie ». Concert par l'Harmonie du Travail, sous la direction de M. L. Pierquin : 1. Marche de l'Université du Travail (L. Pierquin); 2. Marche commémorative (P. Gilson); 3. La Nuit de Valpurgis, ballet de Faust (Gound); 4. Danse macabre (St-Saëns); 5. Aïda (Verdi).

Le prix des denrées. — A Charleroi, on paie le lait 0.80 le litre, les œufs 1.05 pièce, et il y a des fermiers qui viennent vendre leur beurre en fraude au prix de 25 fr. le kilo. Scandaleux!

Incendie. — Mardi, un incendie a éclaté, rue de Dampremy, chez M. Martin Burg, droguiste, dans une pièce servant à remiser des marchandises. Quelques colis ont été anéantis.

Tentative de vol.— Mardi, à 5 h. du soir, Mme Marie Yernaux, marchande de légumes à Montigny-sur-Sambre, se trouvant rue de Montigny, fut accostée par un inconnu qui lui demanda ce que contenait son panier et voulut prendre une valise qui s'y trouvait. Mme Yernaux le repoussa; il lui interdit alors de continuer sa route, en lui disant : « Vous viendrez avec moi à la Commandanture, où vous serez visitée. »

A ce moment passait l'agent Servais en tenue bourgeoise, qui appréhenda le personnage et le conduisit au bureau de police, malgré sa violente résistance. C'est un nommé Gustave Gilles, électricien à Marchienne-au-Pont. On l'a écroué. Il sera poursuivi du chef de tentative de vol, outrage, rébellion et usurpation de fonctions.

A l'instruction. — On a entendu ce matin différentes personnes du canton de Beaumont, victimes des vols commis par le nommé Oswald Delcuze, de Solre-Saint-Géry, arrêté récemment. La chambre du Conseil a confirmé le mandat d'arrêt.

Gerpinnes. — Le Cercle dramatique « Humanité » organise, ce dimanche, dans la salle communale des fêtes, une matinée de charité, avec le concours d'artistes distingués et de la Symphonie (directeur, M. Delcourt).

Au programme : « Le Revenant », drame en 5 actes, de Paul Croisset, et « La Foire de Séville », opérette bouffe de Charles Leroy-Villars, monologues, chants, etc.

Les gamins et les trams.— A Marchienne-au-Pont, un jeune gamin, Raoul A.., à la sortie de l'école, s'est amusé à grimper et à se laisser traîner sur le tram en marche. Il fit une chute et eut la rotule démise aux deux genoux. On craint qu'il reste estropié.

Mise en liberté.—Léon Bullinckx, 20 ans, demeurant Grand'Rue, au Faubourg, et Gustave Delooz, houilleur, 18 ans, demeurant rue Brouchelerre, 15, arrêtés du chef de vol de harnais au préjudice de la boulangerie « La Concorde », ont été mis en liberté provisoire.

Les vols. — A Charleroi, pendant que M. Bocqué, de Châtelet, était allé déposer un colis aux bagages, on a volé, en face de la gare du Sud, sa voiturette à deux roues, peinte en jaune et noir, attelée d'un cheval noir avec une croix blanche et trois pieds blancs. Le voleur a emmené l'attelage dans la direction de Marchienne-Est. En cas de découverte, en aviser immédiatement M. l'officier de police Paquet, à la permanence du Sud. — Rue de la Montagne, à l'aide de fausses clefs, chez Mme Defraiteur, on a volé, jeudi, vingt porte-monnaie qui se trouvaient dans une caisse à l'extérieur. — Le garde du charbonnage des Houillères-Unies a arrêté jeudi un individu qui volait du charbon. C'est un nommé Joseph Mathys, de Dampremy. — Au faubourg, à la salle de ventes Collette, on a volé pour 800 fr. de marchandises et de vêtements. — A Sivry, au préjudice du fermier Eugène Pauporté, vol de quantité de légumes; chez Mme veuve Piron, vol de lapins; chez M. Camille Divry, vol de carottes; au préjudice de la Laiterie communale, vol de 58 kg. de beurre. — A Fontaine-l'Evêque, par escalade et effraction, chez M. Emile Piron, cultivateur, vol de vêtements, linge, un soufflet de forge et du grain, en tout pour 2,150 fr. — A Marchienne-au-Pont, un audacieux voleur s'est introduit dans le corridor de la demeure de M. Marchand, agent de police, vol de vêtements et de deux parapluies. — A Gerpinnes, au préjudice de M. D..., vol de deux courroies en cuir et de 400 kg. de froment.

Les falsificateurs. — Ont comparu, pour falsification de beurre, Marie Dubois, de Bouffioulx; Fayt, Agon et Remy, de Montigny-le-Tilleul; Baligaud et Bernard, de Châtelet; Meunier, de Gilly; Hippersielle, de Fontaine-l'Evêque; Watillon, de Bouffioulx; Herbecq, Joseph Bernard, Meurant, Quériat et Aubly, de Gozée, des fermiers qui ont fourni du beurre falsifié à la Centrale de Charleroi. Jugement à quinzaine.

FAITS DIVERS

Le joyeux contrebandier. — Du « Tijd » : L'autre jour, un contrebandier de Winterwijk (Hollande), avait été avisé par l'autorité militaire d'avoir à quitter la région; il alla s'établir en conséquence en Allemagne. Quelques jours après, un membre de sa famille, qui habite à quelques pas de la frontière, devait se marier et notre contrebandier voulut coûte que coûte avoir sa part des agapes matrimoniales. On eut vite fait de trouver une solution. Une table fut placée de façon qu'une des extrémités reposait sur territoire hollandais, tandis que l'autre s'appuyait sur le sol allemand; notre expulsé s'installa tranquillement à ce bout et mangea copieusement sous les yeux du représentant de l'autorité hollandaise, lequel oublia même d'empêcher « l'exportation » d'une partie des mets servis !..

Un cuirassé en l'an 1530. — On croit généralement (à tort, il est vrai) que les navires cuirassés constituent un triomphe relativement récent de la technique dans la construction navale moderne. Tout comme les sous-marins, les cuirassés remontent à des âges reculés.

Dans les annales de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean, il est fait allusion à un navire, portant le nom de « Santa-Anna », qui était bel et bien un cuirassé. En effet, ses parois étaient blindées par des plaques de plomb, fixées à la coque au moyen de clous métalliques. Grâce à ce blindage, le navire était efficacement protégé contre les boulets des bouches à feu ennemies.

Le « Santa Anna » avait des dimensions peu ordinaires pour l'époque et avait à bord un équipage de 300 matelots, une musique, un salon de réception et une boulangerie. Cette dernière circonstance est remarquable quand on sait que, bien plus tard encore, les équipages des navires marchands étaient souvent obligés de manger pendant des mois des biscuits avariés, ce qui, occasionnant le scorbut, fut la cause du décès d'un grand nombre de matelots.

La « Santa Anna » fut bâtie en 1530 à Nice et appartenait à l'escadre qui fit la conquête de Tunis sous les ordres d'André Doria, le célèbre capitaine qui servit sous Charles V. Grâce à sa quasi-invulnérabilité, la « Santa-Anna » contribua pour une large part à la réussite de cette entreprise extrêmement ardue.

Le roi des gratte ciel. — On vient de terminer à New-York la construction d'un gratte-ciel qui bat tous les records. Ce nouveau « sky-scraper », qui reçut le nom de « Woolworth Building », occupe 2,680 m2 de superficie, (payé 15,000 fr. le mètre carré). Il compte 55 étages, mesure 228 mètres de hauteur au-dessus du niveau du sol et ses fondations s'enfoncent de 47 mètres dans la terre. Sa construction engloutit la somme énorme de 75 millions de francs et son poids total est évalué à 250,000 tonnes.

Les murs extérieurs ont été bâtis au moyen de pierre et de fer. Pour l'agencement intérieur, on a surtout employé du marbre, du granit et du cuivre.

Cette bâtisse géante ne compte pas moins de 3,000 portes et autant de fenêtres. La distribution de l'eau est assurée par une canalisation développant une longueur totale de 70 kilomètres; elle est alimentée par un énorme réservoir de 181 mètres cubes. 25 ascenseurs facilitent les communications entre les différents étages et le sol.

Le « Woolworth Building » peut loger 10,000 personnes. Deux longs couloirs mettent le bâtiment en communication directe avec le chemin de fer métropolitain et le chemin de fer souterrain.

La surveillance du globe terrestre. — La science est arrivée à pouvoir enregistrer toute convulsion du globe que ses habitants ressentent sous forme de tremblement de terre. Un compte rendu adressé dernièrement au Reichstag par la station centrale de sismographie de Strasbourg démontre de surprenante façon l'exactitude avec laquelle fonctionne le système de contrôle que les pygmées humains ont établi sur toute notre planète. Des stations sismographiques ont été installées au Spitzberg, sur le pic de Ténériffe, et sur l'île de Rota du groupe des Carolines.

On peut juger du développement qu'a pris le contrôle sismographique international quand on sait que, lors de la grande commotion terrestre ressentie dans l'Europe centrale le 16 novembre 1911, pas moins de 5,999 localités d'Europe ont envoyé à la centrale de Strasbourg des rapports sur les impressions locales. Le même tremblement fut enregistré par les instruments ultra-sensibles de 68 stations sismographiques.

Nombreux sont les services rendus à la science par la sysmométrie. On est parvenu à construire un instrument sismique enregistrant, dans un train marchant à toute vitesse, l'importance du choc des rails. De même on peut mesurer le ballottement des wagons. Lorsqu'on a procédé aux travaux de rehaussement d'un pilier défectueux de la cathédrale de Strasbourg, un appareil sismographique a enregistré en diagramme agrandi toutes les phases de cette opération.

BIBLIOGRAPHIE

COMMENT SE NOURRIR ET SE CHAUFFER EN TEMPS DE DISETTE, tel est le titre d'une grosse et intéressante brochure qui nous apprend une foule de chose sur les besoins de l'homme, les calories qu'il doit produire, les aliments qui les lui fournissent, la façon d'accomoder ces aliments et de préparer un grand nombre de plats à bon marché.

La brochure indique aussi beaucoup de bonnes recettes sur la fabrication des boissons, la préparation des confitures, etc. Enfin, elle donne la manière de se préserver des froids hivernaux avec un strict minimum de chauffage.

En vente : au bureau de l'*Ami de l'Ordre*; Picard-Balon; Romain; Woltris; Lambert-De Roisin; Vve J. Gedenne; Dapagne. L'exemplaire, fr. 1.50. Par la poste, contre remboursement anticipatif de fr. 1.70.

D'un exploit de l'huissier Paul Lemaire, de Dinant, en date du 20 novembre courant, il résulte que le Trésor public de l'Etat belge poursuite et diligence de l'Administration de l'enregistrement et des domaines, représentée par M. le Directeur de l'enregistrement et des domaines à Arlon, a fait signifier à Mme Elisa Monseur, ménagère, épouse de Gustave Defooz, et celui-ci lui-même, tant pour autorisation maritale que pour ce qui peut le concerner personnellement, tous deux sans domicile ni résidence connus.

Copie d'un acte passé devant Me Laurent, notaire à Ciney, le 13 octobre 1917, contenant affectation hypothécaire par Isaac-Pierre-Joseph Simon, de Schaerbeek et autres, co-héritiers de feu Joseph Simon, au profit du requérant, de droits indivis dans des immeubles situés à Dinant, dépendant de la succession du dit Joseph Simon, pour sûreté d'une somme de fr. 691.09, montant de droits de succession laissés en suspens par application de l'article 20, loi du 27 décembre 1817, avec déclaration que le requérant s'oppose à ce qu'il soit procédé hors de sa présence au partage et à la licitation totale ou partielle ou à tout autre acte tendant à sortir d'indivision. Protestant de nullité contre tout ce qui serait fait au mépris des présentes.

Pour extrait conforme :

14234 Paul LEMAIRE, huissier.

Etude de Me Aug. FOURNEAUX, huissier à Dinant.

EXTRAIT PRESCRIT PAR LA LOI

Suivant exploit de l'huissier Fourneaux, de Dinant, en date du 21 novembre 1900 dix-sept, à la requête de Maria Modave, ménagère, domiciliée à Lautenne-Surice, Zénobe Modave, tailleur, domicilié à Forest, 327, rue de Mérode; Nelly Cogniaux, ménagère, épouse d'Achille Ladry, douanier, celui-ci assistant et autorisant son épouse et en nom personnel, tous deux domiciliés à Bersillies-l'Abbaye, pour lesquels domicile est élu en l'étude de Me Lambert, avoué, assisté de Me Edouard Gérard, avocat à Dinant.

Assignation a été donnée à Henri Martinet, cultivateur, domicilié à Surice, et à Célestin Modave, pensionné, ci-devant domicilié à Lamain, actuellement sans domicile ni résidence connus : à comparaître dans le délai légal, par devant le tribunal civil de première instance séant à Dinant, palais de justice, pour :

Entendre dire et ordonner que, par le ministère d'un notaire à commettre, il sera procédé aux comptes, liquidation et partage de la succession d'Irma Modave, épouse du cité Martinet, décédée à Surice le 28 décembre 1914, et de la communauté ayant existé entre les époux Martinet-Modave.

Que préalablement, il sera procédé à la vente du bétail, des récoltes et de tous objets mobiliers dépendant de la succession Irma Modave; le tout ayant été inventorié déjà par le ministère de Mes Dartevelle, notaire à Flavion, et Duchâteau, notaire à Florennes. Entendre dire qu'un notaire sera commis pour représenter les absents à toutes les opérations auxquelles ils sont intéressés.

Dépens à prélever par privilège sur la masse à liquider.

Dinant, le 21 novembre 1917.

Pour copie conforme :

14235 Auguste FOURNEAUX.

EXTRAIT PRESCRIT PAR LA LOI

Suivant exploit de l'huissier Fourneaux, de Dinant, en date du vingt-deux novembre 1917, à la requête de : Louis Hautenne, sans profession à Fraire, y domicilié, et autres requérants, pour lesquels domicile est élu en l'étude de Me Victorien Barré, avoué près le tribunal de 1re instance séant à Dinant, y domicilié, lequel est constitué et occupera pour eux,

Assignation a été donnée à : 1. Georges Gérard, marbrier, paraissant habiter en France; 2. Maria Lambert, *sans profession*, veuve de Ferdinand Vandestein, *paraissant* habiter en Angleterre; 3. Jules Lambert, cultivateur; 4. Louis Lambert, dessinateur, paraissant habiter tous deux en France; 5. Ernest Lambert, chauffeur d'automobile, paraissant habiter en Amérique; 6. Emile Lambert, mécanicien, ayant demeuré à Laeken, rue Herry, 71; 7. Paulin Hautenne, machiniste, ayant demeuré à Ath; 8. Hermance Delmarche, sans profession, et son mari pour autorisation maritale, Edouard Malacord, ayant demeuré à Yves-Gomezée, tous les assignés actuellement sans domicile ni résidence connus,

A comparaître dans le délai de la loi, qui est de huitaine franche, les 9 ½ heures du matin, devant la première chambre du tribunal de 1re instance séant à Dinant, au palais de justice, pour :

Attendu que les requérants et les assignés sont co-propriétaires indivis de deux maisons avec jardin, verger et terres, le tout sis au territoire d'Yves-Gomezée;

Attendu que ces biens proviennent de la succession de François Bayot, en son vivant sans profession à Yves-Gomezzée, y décédé ab intestat, le 1er juillet 1915;

Attendu que les dits biens ne sont pas commodément partageables et que nul n'est tenu de rester dans l'indivision;

Par ces motifs : après que l'épouse Malacord aura été autorisée à ester en justice, entendre dire et ordonner que sur la poursuite des requérants, les assignés présents ou dûment appelés, il sera procédé par le ministère d'un notaire à commettre à la vente des dits immeubles dépendant de la dite succession;

Entendre dire et ordonner que cette vente se fera aux clauses et conditions d'un cahier des charges qui sera dressé par l'avoué des requérants et qui sera notifié aux assignés, huitaine à l'avance;

Entendre désigner un notaire pour représenter les absents aux dites opérations; entendre conférer à ce dernier tous pouvoirs nécessaires pour vendre, liquidation du prix de vente, paiement du passif et main-levée des inscriptions.

Entendre dire que les dépens seront prélevés par privilège sur la masse à liciter.

Pour extrait conforme :

14236 A. FOURNEAUX, huissier.

Directeur-Propre, Victor DELVAUX, Namur.